



## Synthèse de la Note sur la Répartition Régionale de l'Investissements Public au titre de l'année 2025

La présente Note qui accompagne la Loi de Finances 2025, propose de fournir une vue d'ensemble de la répartition régionale des investissements publics, dans les principaux secteurs d'intervention des politiques publiques.

La première section de la Note met en relief deux parties dédiées respectivement au redressement notable de l'économie nationale, malgré l'instabilité de l'activité mondiale, et au renforcement de l'investissement public, en tant que catalyseur stratégique du développement inclusif et durable.

La seconde section, quant à elle, donne un aperçu sur la répartition régionale des investissements publics, notamment à travers la présentation des principaux projets structurants relevant des grands secteurs d'intervention de l'Etat ; à savoir, les secteurs sociaux, les secteurs d'infrastructure et les secteurs productifs.

### **PARTIE I : L'INVESTISSEMENT PUBLIC AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE**

Le Maroc, en célébrant les 25 ans de règne de S.M. le Roi, que Dieu L'assiste, démontre son engagement dévoué envers la modernité et le développement durable du pays, et ce à travers d'importants chantiers d'infrastructures et de réformes institutionnelles. En effet, le Royaume a adopté des stratégies sectorielles ambitieuses et diversifiées, permettant ainsi à son économie de faire face aux instabilités géopolitiques mondiales et de créer un climat propice à l'investissement.

En 2024, malgré une conjoncture difficile et une croissance mondiale modeste, l'économie marocaine affiche une performance notable, soutenue par une stabilité monétaire et des réserves de change considérables.

En fait, l'économie nationale, bien qu'affrontant une inflation persistante et une stagnation de la demande extérieure, prévoit une croissance de 3,3 % pour l'année 2024. Par ailleurs, les efforts du Gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et relancer la demande intérieure, notamment à travers des augmentations salariales au profit

des fonctionnaires, témoignent d'une volonté déterminée de dynamiser l'économie nationale. Parallèlement, et dans le même sillage, la Banque Mondiale a souligné cette année, le dynamisme des exportations manufacturières et des transferts des marocains résidant à l'étranger, contribuant ainsi à l'amélioration du solde courant du pays.

Cependant, les défis environnementaux persistent toujours, en particulier la sécheresse qui impacte le secteur agricole. Dans ce cadre, le Gouvernement s'est engagé à intensifier ses efforts pour gérer la problématique de la pénurie de l'eau, en mettant en œuvre des initiatives ambitieuses telles que les projets d'interconnexion des bassins hydriques. La stratégie « Green Generation 2020-2030 » vise, quant à elle, à renforcer la résilience du secteur agricole face aux changements climatiques, tout en soutenant l'innovation dans le domaine de dessalement de l'eau de mer et de la gestion des ressources hydriques.

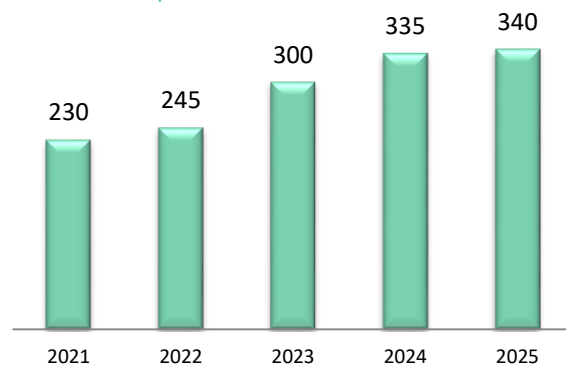
A titre d'illustration, et pour stimuler le développement inclusif et durable, le Maroc prévoit en 2024 une enveloppe budgétaire de l'ordre de 335 MMDH en termes d'investissement, incluant des projets de reconstruction en riposte au tremblement de terre d'Al Haouz. De même, la nouvelle charte d'investissement, basée sur une gouvernance décentralisée et une répartition équitable des ressources, renforce et encourage davantage les investissements du secteur privé, tout en garantissant que les bénéfices économiques profitent à l'ensemble de la population dans tous les territoires. Ce

cadre stratégique ambitieuse d'allier la croissance économique, à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens marocains.

## **PARTIE II : REPARTITION REGIONALE DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC (IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES & PLAN D'ACTION POUR 2025)**

Pour l'année 2025, le Gouvernement est déterminé à poursuivre son engagement envers le renforcement de l'investissement public, en prévoyant une enveloppe budgétaire de 340 MMDH, soit une hausse de 1,5 % (+5 MMDH) par rapport à 2024. Cette allocation vise à favoriser la poursuite de l'investissement public et à stimuler le développement économique du pays.

Graphique 1 : Evolution du volume global de l'investissement public sur la période 2021-2025 (En MMDH)



Pour atteindre un tel objectif, le Gouvernement s'engage fermement à réaliser des investissements d'envergure dans les secteurs clés d'intervention de l'État, afin d'améliorer le bien-être des citoyens et promouvoir un développement durable au profit de la population.

L'édification d'un État social fondé sur une vision inclusive et cohérente passe par un renforcement significatif des

investissements dans les secteurs sociaux. Dans ce cadre, le Gouvernement intensifie ses efforts pour la généralisation et le développement de l'enseignement préscolaire, afin d'atteindre un taux de scolarisation supérieur à 80% en 2025. Cela se traduira par la construction et l'équipement de 3.200 nouvelles salles de classe et par la réhabilitation et l'équipement de 640 salles existantes. De même, et pour satisfaire la demande croissante en matière d'éducation, il est prévu la construction de 181 nouveaux établissements scolaires et 2.094 salles de classe dans le cadre de l'extension des établissements existants, et ce pour une enveloppe budgétaire d'environ 2,3 MMDH. En outre, 9.900 opérations de réhabilitation des établissements existants d'éducation et de formation seront lancées, bénéficiant ainsi d'un budget d'environ 2,1 MMDH.

S'agissant du secteur de l'enseignement supérieur, et dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transformation de l'Ecosystème de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (PACTE ESRI 2030), les efforts d'investissement se poursuivront pour la réalisation des projets de construction, d'équipement et de réhabilitation des établissements universitaires à l'échelle nationale, afin de répondre au besoin évolutif d'un enseignement supérieur de haute qualité, comme c'est le cas d'ailleurs pour les projets de construction de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Errachidia (pour un coût de 445 MDH), la Faculté des Langues, Arts et Sciences Humaines à Settat (pour un coût global de 100 MDH), l'Ecole Supérieure d'Education et de Formation à Kénitra (157 MDH) et

l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Ouarzazate (100 MDH).

Par ailleurs, et dans le cadre de la modernisation du système de formation professionnelle, et afin de garantir une offre actualisée en la matière répondant aux besoins des professionnels locaux et nationaux, tous secteurs confondus, l'année 2025 sera marquée par la poursuite de la dynamique initiée pour la concrétisation du programme des Cités des Métiers et des Compétences (CMC) implantées dans les 12 régions du Royaume, avec 8 cités déjà achevées et 4 cités en cours d'achèvement.

D'un autre côté, le Gouvernement poursuivra, en 2025, la consolidation de l'offre de soins et l'optimisation de la qualité des services de santé, notamment à travers la création des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) dans chaque région, et ce afin de renforcer le maillage hospitalier universitaire, à l'exemple des CHU de Rabat, de Laâyoune, de Guelmim, de Béni Mellal et d'Errachidia. De même, le réseau hospitalier régional sera renforcé par la poursuite des travaux de construction/reconstruction et d'équipement de 28 établissements et centres hospitaliers, pour un coût global de plus de 13 MMDH, et par la réhabilitation de 524 centres de santé correspondant à la 3ème tranche du programme de réhabilitation de près de 1.400 établissements de soins de santé primaire au niveau des 12 régions.

La lutte contre l'habitat insalubre et la prolifération des bidonvilles, reste un enjeu crucial pour les autorités marocaines, afin d'améliorer le tissu urbain des villes et atteindre les objectifs du développement durable à l'horizon

2030. L'implication du secteur privé dans la gestion de l'habitat insalubre a permis d'accélérer les projets de réhabilitation et de résorption des bidonvilles, et de rénovation des quartiers menaçant ruine. En 2025, de nouveaux investissements dans le secteur seront orientés vers les régions de Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Fès-Meknès, et Laâyoune-Sakia El Hamra, à l'effet de dynamiser l'aménagement urbain et la réalisation des infrastructures de proximité, contribuant ainsi à l'attractivité des territoires et à la création d'une dynamique économique en vue d'accroître le bien-être et l'intégration sociale des populations.

Face aux défis imposés par les changements climatiques, le Gouvernement s'engage résolument, sous l'impulsion des Hautes Directives de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, à renforcer ses infrastructures hydrauliques pour garantir une gestion durable et efficace des ressources en eau. Dans le cadre de cette vision stratégique, l'année 2025 sera marquée par la mise en œuvre et l'achèvement d'un ensemble de projets stratégiques, tels que les barrages de Ribat Al Kheir (avec un coût global de 1.077 MDH) et de Ratba (2.990 MDH) dans la région de Fès-Meknès, ainsi que le barrage de Targa Oumadi (920 MDH) dans la région de l'Oriental. Parallèlement, les efforts seront poursuivis pour accélérer les travaux d'interconnexion entre les bassins hydrauliques, notamment dans le cadre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation (PNAEPI) 2020-2027, visant à renforcer la résilience du Royaume face aux aléas climatiques. À cet égard,

l'année 2025 connaîtra la poursuite des travaux d'interconnexion entre la retenue du barrage Oued El Makhazine et celle du barrage Dar Khrofa, destinés à sécuriser l'alimentation en eau potable du Grand Tanger. En parallèle, une attention particulière sera accordée aux projets de dessalement de l'eau de mer, notamment à Laâyoune (pour un coût de 480 MDH) et à Dakhla (pour un coût de 450 MDH), dans l'optique de promouvoir le développement d'une industrie nationale spécialisée dans les technologies de dessalement.

Concernant le secteur de l'équipement et du transport, le Maroc prévoit en 2025 la poursuite de ses investissements dans les réseaux routiers, portuaires, ferroviaires, et aéroportuaires, consolidant ainsi son positionnement comme acteur régional de premier plan. Les projets programmés visent l'amélioration des infrastructures routières pour renforcer la sécurité et la connectivité, l'extension des infrastructures portuaires et aéroportuaires pour répondre aux besoins logistiques croissants, ainsi que l'expansion du réseau ferroviaire avec des liaisons à grande vitesse. En outre, des zones logistiques régionales seront développées pour soutenir la compétitivité économique et favoriser un transport durable, en coordination avec les collectivités territoriales et le secteur privé.

Quant au secteur productif, le programme d'investissement pour l'année 2025 sera principalement axé sur la stratégie « Génération Green 2020-2030 », qui continuera de transformer le secteur agricole, à travers des investissements majeurs en irrigation et en aménagement hydro-agricole dans plusieurs régions. De

même, de nouveaux projets seront lancés en partenariat public-privé, visant à améliorer l'efficacité et la durabilité de l'irrigation.